

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 118831 du 2 décembre 2011 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2012 des personnels sous-officiers de gendarmerie spécialistes « affaires immobilières »**

NOR : IOCJ1131584S

Le directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 17 novembre 2011,

Décide :

Article unique

Le tableau d'avancement pour l'année 2012 des personnels sous-officiers de gendarmerie spécialistes « affaires immobilières » – est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Vicériat Philippe	Nigend : 133 274
Deriquehem Emmanuel	Nigend : 134 649
Bellon Bernard	Nigend : 106 775

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Magnin Jean-Charles	Nigend : 126 200
Bordes Alain	Nigend : 109 045
Pluchon Philippe	Nigend : 141 683
Du Moulinet D'Hardemare Eudes	Nigend : 136 351
Chappe Michel	Nigend : 113 807
Goubin Pascal	Nigend : 123 850

Fait le 2 décembre 2011.

*Le général de corps d'armée,*  
*directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale,*  
J. DELPONT